



Notre réf.: SG/POMI

GENÈVE, le 3 août 2011

Annexe: 1

Madame, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le cinquante-sixième Prix de l'Organisation météorologique internationale (OMI) a été attribué à titre posthume à M. Aksel Wiin-Nielsen (Danemark) par le Conseil exécutif de l'OMM à sa soixante-troisième session (Genève, juin 2011), et de vous inviter à désigner d'autres candidats à ce prix.

Ce prix prestigieux est décerné chaque année pour un travail éminent dans le domaine de la météorologie ou dans l'un des autres domaines dont il est fait mention à l'article 2 de la Convention de l'OMM. Pour le choix du bénéficiaire, la valeur scientifique de l'œuvre accomplie aussi bien que les services rendus à l'échelle internationale sont pris en considération. Les informations détaillées concernant le Prix et la procédure de désignation de candidats figurent dans le formulaire de candidature joint à la présente lettre. Veuillez noter qu'aucun candidat ne peut être proposé à titre posthume et que le nombre de candidats présentés par un Membre ne doit pas être supérieur à trois.

Le cinquante-septième Prix de l'OMI, le premier de la seizième période financière (2012-2015) de notre Organisation, sera attribué par le Conseil exécutif de l'OMM en juin 2012. Les candidatures reçues après le vendredi 15 juin 2012 ne seront pas prises en considération mais seront gardées en réserve pour les attributions suivantes du Prix durant cette même période financière.

Je vous saurais gré de m'adresser toute communication à ce sujet sous pli «confidentiel».

Copie de la présente lettre est envoyée au Représentant permanent de votre pays auprès de l'OMM.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.


(M. Jarraud)
Secrétaire général

Aux: Ministres des affaires étrangères des Membres de l'Organisation météorologique mondiale (WMO-1357)



ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

PRIX DE L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE INTERNATIONALE (OMI)

Le Prix de l'Organisation météorologique internationale (OMI) est le prix le plus prestigieux décerné par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), institution spécialisée des Nations Unies. Il porte le nom de l'Organisation météorologique internationale, organisation non gouvernementale établie en 1873 et à laquelle l'OMM, organisation intergouvernementale, succéda en 1950.

Le Prix de l'OMI comprend:

- a) Une médaille d'or (14 carats) de 57 mm de diamètre, portant d'un côté l'emblème officiel de l'OMM et de l'autre l'inscription latine "Pro singulari erga scientiam meteorologicam merito";
- b) Un versement en espèces de 10 000 francs suisses; et
- c) Un certificat sur parchemin.

CRITÈRE D'OCTROI

Le Prix de l'OMI est décerné chaque année pour un travail éminent dans le domaine de la météorologie ou dans tout autre domaine dont il est fait mention à l'article 2 de la Convention de l'OMM, dont le texte figure au verso.

PROCÉDURE DE DÉSIGNATION DES CANDIDATS

Une candidature présentée pour un Prix déterminé doit normalement être maintenue sur la liste des candidats aux Prix suivants pendant la période financière considérée. Une candidature présentée pour un Prix déterminé doit normalement être maintenue sur la liste des candidats aux Prix suivants pendant la période financière considérée.

Toute candidature reçue après l'ouverture d'une session du Conseil exécutif n'est pas prise en considération pour l'attribution du Prix de l'OMI lors de cette session, mais restera valable pour toutes les attributions suivantes du Prix de l'OMI devant être faites durant la période financière considérée.

Les noms des candidats proposés par les Membres (Ministre des affaires étrangères ou représentant permanent du pays Membre auprès de l'OMM) sont transmis au Comité de sélection pour le Prix de l'OMI. Les personnes appartenant aux catégories ci-après ne peuvent être prises en considération:

- a) Membres du Conseil exécutif qui, en leur qualité d'électeurs, ne sont pas éligibles pour l'attribution du Prix pendant la durée de leur mandat comme membres du Conseil exécutif;
- b) Candidats décédés à la date à laquelle ils sont proposés. Le Prix peut toutefois être décerné à titre posthume à un candidat décédé entre la date de la présentation de sa candidature et l'attribution du Prix.

Candidat

Indiquer le nom, l'adresse professionnelle et privée, le titre du poste occupé actuellement et le nom de l'organisme dont il relève. Veuillez joindre un curriculum vitae.

Réalisations

Résumer brièvement (une à deux pages) les réalisations du candidat dans les domaines visés. La description doit être factuelle et précise. Veuillez joindre une liste des publications.

Durée de validité de la candidature

Une candidature présentée pendant une période financière donnée reste valable jusqu'à la fin de ladite période financière. à l'OMM, une période financière dure quatre ans. Ainsi, une candidature qui n'aurait pas été retenue pour une année donnée, est maintenue jusqu'à la fin de la période financière correspondante. La période financière qui nous intéresse est comprise entre 2012 et 2015.

Formulaire de candidature

Des formulaires de candidature supplémentaires peuvent être obtenus pour le Prix de l'Organisation météorologique internationale (OMI) en s'adressant à:

Monsieur le Secrétaire général
Organisation météorologique mondiale
Case postale 2300
1211 Genève 2 - SUISSE

Date limite de présentation des candidatures

Les candidatures pour le cinquante-septième Prix de l'OMI doivent être envoyées sous pli confidentiel avant le 15 juin 2012.

EXTRAIT DE LA CONVENTION DE L'OMM

Article 2

BUTS

Les buts de l'Organisation sont les suivants:

- a) Faciliter la coopération mondiale en vue de l'établissement de réseaux de stations effectuant des observations météorologiques, ainsi que des observations hydrologiques et d'autres observations géophysiques se rapportant à la météorologie, et encourager l'établissement et le maintien de centres chargés de fournir des services météorologiques et connexes;
- b) Encourager l'établissement et le maintien de systèmes pour l'échange rapide des renseignements météorologiques et connexes;
- c) Encourager la normalisation des observations météorologiques et connexes et assurer la publication uniforme d'observations et de statistiques;
- d) Encourager les applications de la météorologie à l'aviation, à la navigation maritime, aux problèmes de l'eau, à l'agriculture et à d'autres activités humaines;
- e) Encourager les activités dans le domaine de l'hydrologie opérationnelle et favoriser une étroite coopération entre Services météorologiques et Services hydrologiques;
- f) Encourager les recherches et l'enseignement en météorologie et, selon les besoins, dans des domaines connexes, et concourir à la coordination des aspects internationaux de ces activités.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE AU PRIX DE L'ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE INTERNATIONALE (OMI)

CANDIDAT (nom et prénom(s)):

.....
DATE ET LIEU DE NAISSANCE:

NATIONALITÉ:

ADRESSE:

Téléphone: Télécopie:

Adresse électronique:

ÉTUDES:

.....
.....
.....
.....

DISTINCTIONS HONORIFIQUES:

.....
.....
.....

OUVRAGES ET ARTICLES SCIENTIFIQUES PUBLIÉS DANS LES DOMAINES PERTINENTS (Veuillez
en donner la liste sans les joindre)

ACTIVITÉS MENÉES À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE DANS LES DOMAINES CONSIDÉRÉS:
.....
.....
.....

CURRICULUM VITAE (veuillez le joindre)

EXPOSÉ SUCCINCT DES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS DANS LES DOMAINES PERTINENTS
(une ou deux pages)

PERSONNE PROPOSANT LE CANDIDAT (Ministre des affaires étrangères ou représentant permanent du pays Membre auprès de l'OMM)

PAYS MEMBRE DE L'OMM:

PERSONNE PROPOSANT LE CANDIDAT (nom et prénom(s)):

ADRESSE:

Téléphone: Télécopie:

Adresse électronique:

POSTE/TITRE:

DATE:

SIGNATURE:

Veillez renvoyer le formulaire de candidature sous pli confidentiel à l'adresse suivante:

Monsieur le Secrétaire général
Organisation météorologique mondiale
Case postale 2300
1211 Genève 2
SUISSE